

# Vaccinations 0-6 ans non comprises dans le Programme de vaccination de la Fédération Wallonie-Bruxelles : lesquelles recommander ou proposer dans le cadre des services de l'ONE ?

## Positionnement du Collège des Conseillers pédiatres

Le Programme de vaccination de la Fédération Wallonie-Bruxelles détermine un certain nombre de vaccinations à administrer à un moment recommandé. Vous les retrouvez dans le calendrier de vaccination de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB). Ce calendrier s'actualise en fonction de l'évolution des connaissances scientifiques, des avis rendus par le Conseil Supérieur de la Santé (CSS) et de la mise sur le marché de nouveaux vaccins.

En tant que Pep's ou médecin, vous êtes tenus de le proposer aux parents.

[Calendrier de vaccination | vaccination-info](#)

### CALENDRIER DE VACCINATION

**2021-2022**

		Nourrissons					Enfants et adolescents				Adultes		
		8 sem. (2 mois)	12 sem. (3 mois)	16 sem. (4 mois)	12 mois	15 <sup>1</sup> mois	5-6 ans	7-8 <sup>2</sup> ans	13-14 ans	15-16 ans	Femmes enceintes	Tous les 10 ans	65 ans
Poliomyélite	Hexavalent	✓	✓	✓		✓							
Diphthérie		✓	✓	✓		✓							
Tétanos		✓	✓	✓		✓							
Coqueluche		✓	✓	✓		✓							
Haemophilus influenzae de type b		✓	✓	✓		✓							
Hépatite B										✓	✓	✓	
Rougeole	RRO				✓								
Rubéole					✓								
Oreillons					✓								
Méningocoque C					✓								
Pneumocoque		✓	✓ <sup>1</sup>	✓	✓							✓	
Rotavirus (vaccin oral)		✓	✓	✓ <sup>3</sup>								✓	
Papillomavirus (HPV)							✓	✓ <sup>4</sup>					
Grippe (Influenza)										✓ <sup>5</sup>		✓	

Ce calendrier est susceptible d'être modifié au fil des ans. Votre médecin pourra éventuellement l'adapter à votre enfant, n'hésitez pas à discuter vaccination avec lui.

Pour plus d'infos : Consultez votre médecin traitant ou le site [www.vaccination-info.be](http://www.vaccination-info.be)

- ✓ Recommandé à tous et gratuit
- ✓ Recommandé à tous
- ✓ Vaccin combiné (une seule injection)

**Hexavalent** Vaccin qui confère une protection contre 6 maladies

- <sup>1</sup> Pour les bébés nés avant 37 semaines de grossesse, une dose supplémentaire de vaccin contre le pneumocoque est recommandée à 3 mois et les vaccins prévus à 15 mois seront administrés à 13 mois (hexavalent et méningocoque C).
- <sup>2</sup> Depuis septembre 2020, la deuxième dose du vaccin RRO est administrée à 7-8 ans. Les enfants plus âgés qui n'ont pas encore reçu la vaccination peuvent être vaccinés à 11-12 ans.
- <sup>3</sup> En 2 ou 3 doses en fonction du vaccin administré.
- <sup>4</sup> Vaccination en 2 doses à 6 mois d'intervalle (minimum 5 mois d'écart).
- <sup>5</sup> A partir de 24 semaines et idéalement avant 32 semaines de grossesse.
- <sup>6</sup> Pendant la saison grippale, quel que soit le stade de la grossesse.

Plus d'infos sur les produits disponibles dans le Programme et leur cadre d'utilisation sur: [cadre utilisation des vaccins du programme de la FWB sept2021.pdf \(ccref.org\)](#)

Les vaccins recommandés dans le cadre du Programme sont **gratuits à une exception** : le vaccin contre **le rotavirus**.

Même si à l'heure actuelle il n'est pas mis à disposition de manière gratuite par le Programme de vaccination de la FW-B (il doit donc encore être prescrit par le médecin et acheté en pharmacie), ce vaccin doit être proposé systématiquement aux familles.

Plus d'infos sur :

[CBIP | Vaccin contre le rotavirus](#)

➤ **En dehors des vaccinations reprises dans le calendrier vaccinal, lesquelles recommander ?**

Le **vaccin contre les méningocoques ACWY** n'est pas repris dans le calendrier de vaccination de la FW-B, mais il est recommandé par le Conseil Supérieur de la Santé (CSS). Il doit faire l'objet d'une information systématique aux familles, en le proposant en remplacement du vaccin contre le méningocoque C à 15 mois.

Ce vaccin qui n'est pas encore repris par le Programme n'est donc pas gratuit. Il peut être prescrit par le médecin et acheté par le parent en pharmacie.

Un [feuillet d'information](#) a été réalisé par l'ONE en 2021 pour faciliter l'information aux parents.

Plus d'infos sur :

[CBIP | Vaccin contre les méningocoques des sérogroupe A...](#)

➤ **En dehors des vaccinations reprises dans le calendrier vaccinal, lesquelles peuvent être proposées ?**

Il existe d'autres vaccins non recommandés de façon généralisée par le CSS qui peuvent être administrés aux enfants afin d'assurer une protection individuelle contre certaines maladies. C'est le cas, par exemple, des vaccins contre les infections invasives à méningocoque de type B, contre la varicelle, la grippe ou encore contre l'hépatite A.

Dans le cadre des services ONE, le médecin peut proposer et prescrire ces vaccins et/ou les administrer en s'assurant que cela n'impacte pas le schéma vaccinal de base et ne nécessite pas de visite supplémentaire. En effet les vaccinations hors Programme de vaccination ne peuvent pas justifier une consultation de suivi renforcé.

Le médecin peut également choisir de rediriger les parents vers le médecin traitant de l'enfant pour ces vaccinations.

1. Vaccination contre le **méningocoque B** :

Le CSS ne recommande pas la vaccination contre le méningocoque B de façon généralisée. Néanmoins, il considère que le vaccin peut être administré aux enfants à partir de 2 mois pour augmenter la protection individuelle contre les infections invasives à méningocoque de type B.

La vaccination est par contre recommandée par le CSS pour les enfants à risque (présentant une asplénie anatomique ou fonctionnelle - y compris la drépanocytose – un déficit du complément congénital ou acquis ainsi que les patients avec déficit de l'immunité humorale).

Le nombre de doses dépend de l'âge auquel la vaccination débute. Etant donné que l'incidence des maladies invasives à méningocoque B atteint un pic dans la première année de vie, il est recommandé de vacciner tôt.

Le vaccin contre le méningocoque B peut être co-administré avec les vaccins du calendrier.

L'administration prophylactique de paracétamol (une dose de 15mg/kg lors de l'administration du vaccin puis 2 doses ultérieures espacées de 4 à 6 h) est conseillée en cas de co-administration avec d'autres vaccins, en raison du risque élevé de fièvre.

Plus d'infos sur :

[css\\_9485\\_vaccination\\_contre\\_le\\_meningocoque\\_update.pdf \(belgium.be\)](#)  
[CBIP | Vaccin contre les méningocoques du sérotype B](#)

## 2. Vaccination contre la **varicelle** :

Bien que le CSS soit convaincu de l'efficacité vaccinale et des bénéfices individuels de la vaccination contre la varicelle, il ne préconise toujours pas, à l'heure actuelle, une vaccination universelle. Ceci afin de ne pas compromettre d'autres couvertures vaccinales et d'éviter un déplacement éventuel de la maladie vers les tranches d'âge plus élevées.

En terme de protection individuelle, une vaccination contre la varicelle peut néanmoins être proposée à partir de l'âge de 1 an. Elle requiert 2 doses de vaccin administrées à minimum 8 semaines d'intervalle.

Le vaccin monovalent contre la varicelle peut être co-administré avec les vaccins du calendrier, y compris celui contre le RRO. Un vaccin quadrivalent RROV est disponible mais présente un risque accru de convulsions fébriles par rapport à une administration simultanée, à des sites d'injection distincts, du vaccin RRO et du vaccin contre la varicelle.

Plus d'infos sur :

[Microsoft Word - Punt 6 B - 9212 Stuk 2 CSS Avis 9212 Varicelle FR post college 170315\\_zis \(belgium.be\)](#)  
[CBIP | Vaccin contre la varicelle](#)

## 3. Vaccination contre la **grippe** :

Le CSS définit les groupes prioritaires devant être vaccinés contre la grippe. Parmi ceux-ci, on retrouve :

- Toute personne âgée de plus de 6 mois et présentant une affection chronique ;
- Les personnes vivant sous le même toit que des enfants de moins de 6 mois ou que des personnes à risque de développer une forme grave de la maladie ;

La vaccination contre la grippe doit être renouvelée tous les ans.

Les enfants âgés de moins de 9 ans qui sont vaccinés pour la première fois nécessitent une seconde dose du vaccin avec un intervalle minimum de 4 semaines.

Plus d'infos sur :

[Grippe | vaccination-info](#)  
[Avis 9625 - Vaccination grippe saisonnière : saison hivernale 2021-2022 | SPF Santé publique \(belgium.be\)](#)  
[CBIP | Vaccin contre l'influenza](#)

## 4. Vaccination contre **l'hépatite A** :

La vaccination contre l'hépatite A peut être recommandée aux:

- voyageurs vers les zones endémiques ;
- personnes en contact avec un patient atteint d'hépatite A (ex : épidémie dans un milieu d'accueil) ;

- enfants et adolescents d'émigrants qui retournent dans leur pays d'origine si celui-ci est situé dans une zone endémique.

La vaccination de l'enfant comprend 2 doses de vaccin pédiatrique (Junior) administrées à 6 mois d'intervalle, à partir de l'âge d'un an.

Le vaccin contre l'hépatite A peut être co-administré avec les vaccins du calendrier.

Plus d'infos sur :

[Vaccination de l'adulte contre l'Hépatite A \(mars 2013\) \(CSS 8541\).pdf \(belgium.be\)](#)

[L'hépatite A | vaccination-info](#)

[CBIP | Vaccin contre l'hépatite A](#)

### ➤ **Quels sont les remboursements possibles des vaccins ?**

Les vaccins qui ne sont pas mis gratuitement à disposition dans le cadre du Programme de vaccination de la Fédération Wallonie-Bruxelles sont accessibles en pharmacie sur prescription et doivent être achetés par les parents.

Le vaccin contre **le rotavirus** fait l'objet d'un remboursement (partiel) par l'INAMI.

Par ailleurs, les mutualités peuvent intervenir de manière forfaitaire dans les frais de vaccination.

Le médecin/Pep's invitera les parents à se renseigner auprès de la mutuelle.